|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE****SANS EXCLUSIVITE** | **N° 6 936** **DU 16/07/2024** |

Adresse du bien à vendre : 49 rue du bousquet 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors immeuble quartier sauvegardé d'environ 173 m² de surface habitable sur 3 niveaux. Sous -sol : cave. Rez de chaussée : T1 bis avec terrasse - cuisine salle d'eau/wc, chambre. 1ere étage : T2 cuisine, salon, chambre, salle d'eau /wc.1ere étage : T2 cuisine, salon, chambre, salle d'eau /wc. Loué 405 € .2 éme étage(Privatif) : palier, séjour, cuisine, lingerie. 3éme étage : palier, salle d'eau / wc,2 chambres dont une mansardée et l'autre avec une petite mezzanine, dressing. Terrasse sur le toit. Toiture côté rue refaite 2024 côtés cour en bon état(charpentier) Chauffage électrique. Fenêtre bois double vitrage (années 1980). Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Madame DELVIT Claudine**49 rue du bousquet 46000 CAHORS | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **250 000 € (DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 16 250 € (SEIZE MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 13 janvier 2025 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |